

Note de la délégation française sur la contribution financière de la France aux investissements sociaux dans les PTOM (1er février 1957)

Légende: Le 1er février 1957, suite à une demande de la dernière conférence des ministres des Affaires étrangères des Six, la délégation française indique le montant de la contribution financière de la France aux investissements sociaux dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) susceptibles de participer au Marché commun.

Copyright: (c) SGCICEE - Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/note_de_la_delegation_francaise_sur_la_contribution_financiere_de_la_france_aux_investissements_sociaux_dans_les_ptom_1er_fevrier_1957-fr-7d2140f7-c4aa-4fa2-838d-a64d4cc78a5e.html

Date de dernière mise à jour: 03/04/2017



CONFERENCE DES MINISTRES
des
AFFAIRES ETRANGERES

Bruxelles, le 1er février 1957.

Secrétariat

N O T E

au sujet de la contribution financière de la France
aux investissements sociaux dans les pays
et territoires extra européens de la zone franc
susceptibles de participer au marché commun
(Présentée par la délégation française)

Pour répondre au désir manifesté par diverses délégations lors de la dernière Conférence des Ministres des Affaires Etrangères, la présente note indique pour chacune des années 1952 à 1955 et pour chacune des catégories de pays ou territoires extra européens susceptibles de participer au marché commun, le montant (en milliards de francs métropolitains) de la contribution financière de la France aux trois grandes catégories d'investissements sociaux : Enseignement, Santé, Habitat et Urbanisme.

Cette note fait suite aux informations antérieurement données sur les investissements, savoir :

- le rapport du Commissariat Général au Plan communiqué aux délégations le 21 janvier 1957 qui donne le détail des opérations réalisées en 1955,
- la note Ch. "el. 234 du 24 janvier 1957 qui résume les procédures appliquées et présente les données statistiques globales.
- Il y a lieu de noter que les chiffres marqués ne concernent que la participation de la Métropole aux programmes d'ensemble.

MAE 364 f/57 gh

.../...

I. Répartition par année

(paiements effectifs en milliards de frs métros)

	Enseignement	Santé Publique	Habitat Urbanisme	Total
1952				
Algérie	2	0,7	5	7,7
D.O.M.	0,2	0,6	1,2	2,0
Maroc	1	0,5	2,3	3,8
Tunisie	0,7	0,3	0,6	1,6
T.O.M.				
Togo-Cameroun (	2,4	3,3	4,5	10,2
Total	6,3	5,4	13,6	25,3
1953				
Algérie	2	1	3,8	6,8
D.O.M.	0,2	0,5	1,3	2,0
Maroc	1,3	0,9	2,8	5,0
Tunisie	0,9	0,3	0,6	1,8
T.O.M.				
Togo-Cameroun (	1,5	2,4	3,9	7,8
Total	5,9	5,1	12,4	23,4
1954				
Algérie	2,3	1,2	7,5	11,0
D.O.M.	0,2	0,7	0,7	1,6
Maroc	1,4	0,9	4,1	6,4
Tunisie	0,7	0,2	1	1,9
T.O.M.				
Togo-Cameroun (	2,7	2	2,1	6,8
Total	7,3	5,0	15,4	27,7
1955				
Algérie	2,4	1,7	16,1	20,2
D.O.M.	0,1	0,7	1	1,8
Maroc	1,9	0,9	3,5	6,3
Tunisie	0,6	0,2	0,6	1,4
T.O.M.				
Togo-Cameroun (	3	2,3	2,2	7,5
Total	8,0	5,8	23,4	37,2

MAE 364 f/57 gh

.../...

II. Répartition par pays ou territoire
(paiements effectifs en milliards de frs métros)

		Enseignement	Santé Publique	Habitat Urbanisme	Total
	1952	2,0	0,7	5	7,7
<u>ALGERIE</u>	1953	2,0	1	3,8	6,8
	1954	2,3	1,2	7,5	11,0
	1955	2,4	1,7	16,1	20,2
	1952	0,2	0,6	1,2	2,0
<u>D.O.M.</u>	1953	0,2	0,5	1,3	2
	1954	0,2	0,7	0,7	1,6
	1955	0,1	0,7	1	0,9
	1952	1	0,5	2,3	3,8
<u>MAROC</u>	1953	1,3	0,9	2,8	5,0
	1954	1,4	0,9	4,1	6,4
	1955	1,9	0,9	3,5	6,3
	1952	0,7	0,3	0,6	1,6
<u>TUNISIE</u>	1953	0,9	0,3	0,6	1,8
	1954	0,7	0,2	1	1,9
	1955	0,6	0,2	0,6	1,4
<u>T.O.M.</u>	)1952	2,4	3,3	4,5	10,2
<u>TOGO</u>	(1953	1,5	2,4	3,9	7,8
<u>CAMEROUN</u>	)1954	2,7	2	2,1	6,8
	(1955	3	2,3	2,2	7,5

MAE 364 f/57 gh